

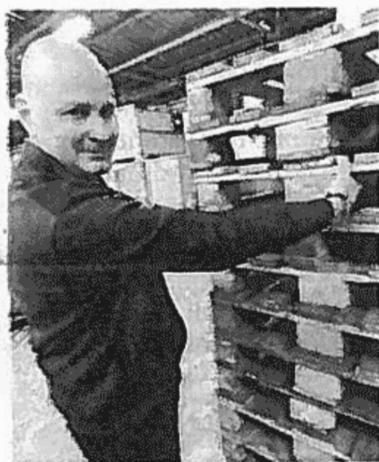
# Handicap et travail: une vaste gamme

Depuis l'ouverture du centre d'aide par le travail (CAT) en 2006, qui est devenu un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) quelques mois plus tard, le travail est monté en charge pour les travailleurs handicapés à Ste-Marie-aux-Mines. La gamme d'activité va encore se compléter avec les nouvelles activités prévues.

« **A**vec toute la gamme d'accompagnements que nous proposons, nous pouvons éviter la rupture dans la prise en charge de la personne handicapée, sinon elle est en perte d'autonomie », explique Daniel Lê, le directeur général des Tournesols. « À Sainte-Marie-aux-Mines, nous avons la possibilité de maintenir la personne dans son milieu : c'est lui donner le maximum de chance. » C'est la mission des éducateurs de détecter les performances (ou ses baisses) et de mettre en place un projet d'accompagnement individualisé, qui peut être transversal aux différentes structures. « C'est la feuille de route, avec des objectifs » souligne Pascale Gérard, cadre de direction. Certaines personnes sont hébergées en autonomie, d'autres chez un proche, ou dans un hébergement institutionnel. Rue Jean-Jaurès, dans l'ancienne friche Hartmann, l'ESAT saintemarien avait été lancé avec une activité industrielle, complétée au fur et à mesure, avec les espaces verts et le traitement du bois. Aujourd'hui, les projets sont aussi tournés vers des propositions de rythmes plus lents, comme à la future blanchisserie du carrefour de Ribeuville (DNA du 27/3), puis l'élevage avec la ferme pédagogique au Roc de Faîte.



82 équivalents temps plein travaillent pour l'ESAT des Tournesols. Ici, sur le site de l'ancienne friche Hartmann, le déchargement d'un camion provenant de la SALM, client depuis le lancement de l'ESAT industriel. PHOTOS DNA - A.M.



Brice Toneguzzi, directeur adjoint de l'ESAT saintemarien, prépare le montage d'une unité palettes en zone industrielle de Colmar.



Parmi les nombreuses activités : le tri de pièces non conformes, mises de côté avant le remplissage de kits.

## Cette année, une antenne à Colmar

Le projet le plus abouti est aujourd'hui l'implantation d'une nouvelle antenne à Colmar, qui devrait être opérationnelle encore cette année en zone industrielle Nord. L'objectif est de rapatrier l'activité actuellement en place à Bennwihr, où l'ESAT était en location, pour lui préférer un bâtiment plus grand, du groupe Mazet : 1700m<sup>2</sup> au sec et deux hectares extérieurs en enrobé. Les tractations sont en cours pour cet achat, estimé à 2 millions d'euros : « nous sommes en train de monter un dossier Alsabail, pour une location-vente ».

Pourquoi ne pas utiliser une des nombreuses autres friches de la vallée ? « Parce qu'on n'a pas forcément les gens sur le site », et que, explique Brice Toneguzzi, directeur adjoint de l'ESAT « la condition sine qua non du nouveau contrat [traiter le flux et la réparation de 1,3 million de palettes par an], c'est d'être à proximité de la Scapalsace », ce qui sera le cas à Colmar, puisque les terrains se jouxtent, entre l'ESAT et le centre d'approvisionnement des magasins alsaciens, lorrains et franc-comtois du groupe Leclerc. Une opportunité énorme !

Les dix travailleurs handicapés de Bennwihr seront, à terme, 40 à Colmar. L'équipe d'encadrants étant elle aussi amenée à s'étoffer, à raison d'un encadrant pour cinq handicapés. L'ESAT des Tournesols compte actuellement trente encadrants. « Nous avons le vent en poupe », commente M. Toneguzzi, qui cherche « des marchés où on ne prend pas la crise de Noël finet ». Il est en train de

trouver des niches, comme le traitement des bois nautiques, ou les chalets de jardin. « Nos donneurs d'ordres ne sont pas des philanthropes » rappelle M. Lê, « si nous ne sommes pas à l'heure et que la qualité n'est pas là, le contrat est terminé. Nous sommes confrontés aux mêmes exigences que les autres entreprises ». Aujourd'hui, l'ESAT et l'entreprise adaptée (EA), pour les plus performants des travailleurs, représentent au total deux millions d'euros

de chiffre d'affaires par an. Il permet de dégager des salaires, au minimum le SMIC pour les travailleurs en EA. « Un travailleur handicapé coûterait deux fois plus à la société s'il ne travaillait pas ici... »

« On ne fait pas de l'argent sur les dos des handicapés, comme on l'entend parfois, tout ce qu'ils produisent, c'est pour eux et leur développement ». Ainsi « le coût de la ferme pédagogique, estimé à 4,6 millions d'euros, est entière-

ment pris en charge par les Tournesols. Cela ne coûtera pas un centime au citoyen saintemarien ! » De plus, il aime préciser que « la surface du Roc des Faîtes représente 0,007 % de la surface de la forêt communale de Sainte-Marie-aux-Mines. » Déposé en décembre, le permis de construire n'a pas encore été accordé, a rappelé le maire, Claude Abel, « il est dans les cheminements administratifs ». ■

ANNE MULLER

## AVEC LE VAL DE GALILÉE

S'il peut s'étendre dans le Haut-Rhin, l'institut des Tournesols ne peut s'installer hors département. Mais il peut accueillir des travailleurs vosgiens et même allemands (ce sont les subtilités de l'administration française). Créée depuis près de deux ans, l'ESAT du Val de Galilée envoie ainsi dix travailleurs handicapés sur le fonds de l'agence régionale de santé (ARS) vosgienne à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette entité juridique va devenir plus concrète dans les prochains mois puisqu'elle va « louer un bâtiment intercommunal avec une perspective d'achat sur la zone industrielle de Raves » indique le président de la communauté de communes du Val de Galilée, Jean-Jacques Dailot. Il est prévu que l'activité laquage et vernissage de bois, installée rue Jean-Jaurès à Sainte-Marie-aux-Mines, déménage dans les Vosges. Le projet est également de développer du maraîchage sous serre, à Ban-de-Laveline, et également devenir producteur de légumes destinés à être consommés par les Tournesols, tout comme l'élevage au Roc des Faîtes. L'ESAT du Val de Galilée est donc amené à devenir un partenaire du projet.

Car la ferme pédagogique « n'est pas vouée à devenir un ranch », mais bien de pouvoir créer cette filière courte, des deux côtés du col, avec le Val de Galilée. Au Roc des Faîtes, seuls 600 kg seraient produits. L'idée, c'est de trouver 15 tonnes de bovin par an, c'est-à-dire la consommation annuelle des Tournesols et de l'hôpital intercommunal du Val d'Argent. D'après les études menées par la chambre d'agricultu-

re des Vosges, le surcoût serait d'un centime par repas par rapport aux marchés publics, et l'agriculteur bénéficierait de 20 centimes de plus par kg de bœuf. Ce lancement d'une filière courte ne peut se faire sans que les Tournesols deviennent producteurs eux-mêmes, c'est une question de réglementation, explique en substance le président du conseil d'administration, Claude Abel. C'est une façon de répondre à la réalité économique et sociale du territoire rappelle Jean-Jacques Dailot, « la réalité, c'est que le taux de chômage des personnes handicapées s'élève chez nous à 14 % contre 7 % dans le reste de la France. » Quant aux agriculteurs, ils bénéficieraient eux aussi d'un marché particulièrement intéressant. « Ces projets intéressent les pouvoirs publics » se réjouit Luc Wauthier, attaché parlementaire du député Jean-Louis Christ, car au-delà de l'intérêt social, il y a aussi une dimension économique majeure. L'institut a un projet de territoire qui dépasse largement le Val d'Argent ».



Jean-Jacques Dailot, président de la communauté de communes du val de Galilée.